



**REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DE LA RÉGION DE MONT-LAURIER**

■  
294, RUE DU PONT  
MONT-LAURIER (QUÉBEC) J9L 2R2  
819 623 • 5258

Mont-Laurier, le 3 avril 2023

**Objet : Renouvellement de la carte de membre pour l'année 2023-2024**

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence et c'est le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2023-2024.

En plus de vous permettre de recevoir nos services, la carte de membre vous permet de bénéficier d'un coût avantageux lors des activités offertes par Le Prisme, et ce, tout au long de l'année.

À partir de cette année, dans le but de faire correspondre notre année financière avec la validité de la carte de membre, celle-ci est maintenant valide du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de chaque année.

En renouvelant votre carte de membre chaque année, vous apportez un soutien financier à l'organisme et ainsi, vous contribuez à maintenir les objectifs de sa mission.

Vous trouverez ci-joint le formulaire à compléter, que vous devez nous retourner accompagné de votre paiement, afin que l'on puisse vous remettre votre carte de membre.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

---

Fanny Thibault, directrice générale

FT

